



Analyse des "espaces d'expression" du Site Internet du débat Du 05-05-16 au 13-05-16

Les questions et leurs réponses

En Bref

10 « groupes de questions » ont été postés entre le **5 et le 13 mai 2016**.

Les principales thématiques abordées sont, dans l'ordre :

- **autres ;**
- **l'environnement ;**
- **les caractéristiques générales du projet ;**
- **les accès au site.**

2 questions posées antérieurement ont reçu une réponse du maître d'ouvrage le 11 mai.

Tableau de répartition des questions

Autres **5** Q57, Q59, Q61, Q62, Q63

Environnement **3** Q57, Q59, Q60

Caractéristiques générales du projet **2** Q63, Q66

Accès au site et enjeux de circulation **2** Q61, Q65

Aménagement du territoire francilien **2** Q63, Q64

Enjeux économiques **1** Q58

Offre culturelle et de loisirs 1 Q66

Attractivité touristique -

Commerce -

Débat public -

Emploi et qualification -

Synthèse

- **Autres**

Des questions émanant de **pépinéristes** du Triangle de Gonesse sont posées : pourraient-ils être des **partenaires du site** (approvisionnement, entretien) et/ou **trouver des débouchés** en son sein ? « *Et si oui, sous quelle forme (contrats de culture, charte, autre) ?* » Est évoquée également une manière de **compensation** car certaines pépinières vont perdre des espaces de production avec l'aménagement de la ZAC.

Par ailleurs, une **ferme urbaine est envisagée à Gonesse**, en interaction avec les producteurs locaux : comment sera conçue celle d'EuropaCity ? « *Les deux fermes peuvent-elles se développer en complémentarité ?* »

Une question porte sur le **lien entre EuropaCity et la gare de la future ligne 17**, tout en soulignant la difficulté pour le citoyen de s'y retrouver entre les différentes concertations et enquêtes publiques. Un internaute demande **quel est l'avis du CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sur le projet.

- **L'environnement**

La question des **terres arables** est soulevée : « *l'excavation séparée de l'horizon de terre arable est-elle envisagée ?* ». Le stock de terre saine et propre à la culture qui va être déblayé pourrait-il servir ailleurs. Des pépinéristes proposent de **produire des végétaux au label AB**, « *dans la lisière de 11ha entre la ZAC du Triangle de Gonesse dont fait partie Europa City et le futur Carré agricole.* » L'**impact du projet sur la biodiversité** est questionné.

- **Les caractéristiques générales du projet**

Des questions précises sont posées sur les **caractéristiques de la ferme urbaine**. Le **concept de projet innovant** est également interrogé : « *Pourriez-vous décrire en quoi il sera un lieu numérique ?* »

- **Les accès au site et enjeux de circulation**

Une question porte sur le **chiffage des déplacements** induits par le futur site, évalués à 300 000 par l'Autorité Environnementale. « *Quelle serait l'origine de ces déplacements ?* » Concernent-ils uniquement les visiteurs ou également la logistique (livraisons, gestion des déchets) et même l'accès à la ligne 17 ?

Réponses du maître d'ouvrage

Aucune de ces questions n'a encore reçu de réponse du maître d'ouvrage.

Réponses du maître d'ouvrage aux questions laissées en attente

Le maître d'ouvrage répond à deux questions posées antérieurement.

Il précise qu'Alliages & Territoires, filiale d'Immochan, constitue une structure distincte et autonome de la branche Auchan Retail qui réunit pour sa part les commerces alimentaires. Il cite plusieurs sondages conduits depuis 2013 dans les 22 communes à proximité du site, montrant une adhésion marquée de la population au projet.

À propos des nuisances sonores, le maître d'ouvrage indique que le site d'EuropaCity n'est pas dans l'axe des couloirs aériens de l'aéroport de Roissy, mais reconnaît que le projet se situe en bordure des autoroutes A1 et A3, principales sources de bruit. Il explique comment l'architecture du site prévoit une orientation et une répartition des espaces permettant de réduire au mieux le bruit et la pollution.

Les avis

En Bref

4 avis ont été postés entre le **5 et le 13 mai 2016**.

Les principales thématiques abordées sont, dans l'ordre :

- l'**attractivité touristique** ;
- les **enjeux économiques**.

Tableau de répartition des avis

Attractivité touristique **2** A55, A56

Enjeux économiques **2** A54, A57

Aménagement du territoire francilien **1** A57

Accès au site et enjeux de circulation -

Autres -

Caractéristiques générales du projet -

Commerce -

Débat public Emploi et qualification -

Environnement -

Offre culturelle et de loisirs -

Synthèse

La tonalité des avis porte davantage sur le contexte régional, voire mondial.

- L'attractivité touristique

L'analyse de l'économie chinoise (baisse de la bourse de Shanghai, baisse des chiffres du commerce, menaces que fait peser l'approvisionnement en eau sur l'économie chinoise) fait s'interroger un internaute sur les **conséquences que pourrait avoir une crise économique en Chine sur le tourisme international**. EuropaCity fondant une partie de sa fréquentation sur ce tourisme, un **doute est émis sur les hypothèses de croissance mondiale** à moyen terme.

- Les enjeux économiques

Un avis enthousiaste affirme son **soutien au projet**, qui « devrait participer au **rééquilibrage économique du Grand Paris** » ; une **large implication de la population** dans la définition et la réalisation du projet sera le gage, selon l'internaute, de **retombées pour le territoire**. Un autre avis exprime l'idée inverse : « *la croissance projetée se fonde sur l'illusion* », appelant à une **étude approfondie des opportunités financières**.

Les points de vue

3 contributions et **2 cahiers d'acteurs** ont été déposés entre le 5 et le 13 mai 2016.

Le **point de vue n°7** présente une contribution du **Mouvement National de Lutte pour l'Environnement**, portant sur la **pollution de l'air** et ses **effets néfastes sur la santé**. Plusieurs résultats d'études d'AirParif sont cités. Parce qu'il contribue à renforcer l'urbanisation et la concentration de véhicules, le **projet est considéré comme un facteur aggravant** des conditions de vie des Franciliens, de la péjoration de la qualité de l'air et de son impact sur la santé. Au-delà du projet lui-même, c'est toute la **planification urbaine de la ZAC** qui est mise en cause.

Le **point de vue n°8** présente le **Cahier d'acteurs de l'Union locale CGT Paris Nord 2** et développe les arguments de son **opposition au projet** : la rentabilité commerciale du projet est contestée, ses hypothèses de fréquentation jugées irréalistes, ses promesses d'emploi sont considérées comme fallacieuses et les nuisances de bruit sont dénoncées. Les auteurs craignent une concurrence avec les centres commerciaux existants et refusent que les investissements publics de transport (gare en plein champ) bénéficient à un promoteur privé plutôt qu'aux habitants. Les engagements de la COP21 sont rappelés.

Le **point de vue n°9** présente la **contribution d'un citoyen**. Il regrette que le projet n'ait pas été débattu plus en amont et **conteste la pertinence et l'efficacité du débat public** ; la parole des habitants, selon lui, est trop limitée. Il **déplore l'engagement en faveur du projet du Conseil départemental du Val d'Oise**, considérant qu'il sort de son rôle en n'accompagnant pas le processus démocratique de manière plus neutre. Il dénonce un **argumentaire simpliste**, là où les questions d'aménagement du territoire, d'urbanisation, d'emploi sont complexes ; il plaide pour le **maintien des terres agricoles** et souligne l'intérêt écologique de surfaces non-bâties. Il conteste enfin le modèle infantilisant d'une société de consommation et de loisirs.

Le **point de vue n°10** présente le **Cahier d'acteurs de la Ville de Gonesse** qui y affirme son **soutien au projet**. Les arguments de la commune sont développés : la **création d'un pôle culturel important** et les **perspectives de formations pour les habitants** du territoire sont les deux axes majeurs de son adhésion au projet. La Ville souhaite que le centre culturel pour jeune public prévu sur le site prenne en compte les thématiques locales (pain de Gonesse, gastronomie) et permette un accès à la culture pour tous les publics ; elle rappelle son souhait que les emplois créés profitent aux habitants, en s'appuyant sur l'offre de formation proposée par le maître d'ouvrage, afin de préparer les jeunes aux futurs métiers proposés.

Le **point de vue n°11** présente la **contribution de Terres de Liens Ile-de-France**, mouvement de promotion de l'agriculture solidaire et biologique. Le propos n'est pas tant de critiquer le projet EuropaCity que de **proposer une alternative au projet, centrée sur l'agriculture**. La contribution présente les atouts de nouvelles pratiques agricoles (circuits courts, tissage du lien urbain/rural, restauration de la qualité des sols, recyclage des déchets fermentescibles) et pose les bases de ce que pourrait être un **site pionnier d'agro-écologie et d'alimentation durable** (maraîchage, production de fruits, distribution de proximité). Cette proposition de faire du Triangle de Gonesse un « projet territorial agricole et alimentaire » **tourne le dos à l'urbanisation** en imaginant un **autre développement, plus collaboratif**, où les « espaces agricoles redeviennent des espaces animés et de sociabilité », tout autant que de production.